

Cahier des charges et guide d'organisation d'une Etape

« Coupe Davis Orange CD 56 » Epreuve sans homologation MIXTE

Compétition Jeunes 10 ans et moins

<u>Destinataires</u>: Présidents et DE des Clubs Morbihannais candidats à l'organisation d'une étape Matchs à Donf.

Objectifs?

JOUER, JOUER! Faire en sorte que tous les enfants licenciés, du Morbihan, aient la possibilité de matcher toutes les semaines lors de plateaux mis en place par le comité départemental de tennis du Morbihan pour les fidéliser.

Faire en sorte qu'il y ait un suivi régulier des niveaux des jeunes.

Qui finance

Le Comité établit une convention de mise à disposition de l'enseignant professionnel du club d'accueil.

Validation de la convention au moins 1 mois avant le début de l'action. L'acceptation de la convention par le club, valide la reconnaissance du cahier des charges du CD56.

Le Comité verse $205 \in$ au club organisateur comprenant la rémunération de l'enseignant (4h00 pour $180 \in$) et la fourniture d'un goûter & boissons (25 \in) par le club organisateur.

Pour tous les plateaux organisés de septembre à décembre, le versement a lieu en janvier de l'année suivante.

Pour tous les plateaux organisés de janvier à mai, le versement a lieu en juin ou juillet.

Il fournira également les récompenses pour les 3 premiers.

Gratuité pour tous les participants

Quand?

En général le samedi de 14H à 18H hors vacances scolaires. Le CD56 harmonise les dates en tenant compte des secteurs géographiques entre les étapes de même niveau.

Quel public?

Tous les enfants licenciés FFT référencés au niveau galaxie ORANGE âgés de 10 ans et moins dans l'année sportive.

Inscription

L'inscription se fait par les parents ou le club sur le site du comité https://comite-tennis-56.com/ via un lien EliMeeting accessible sur dans l'onglet « Match à Donf ».

Il faut préciser les : nom et prénom de l'enfant, nom de son club, son n° de licence, sa date de naissance et le numéro de téléphone du parent.

Le lien d'inscription n'est actif que 17 jours avant la date de l'étape et pour une période de 15 jours à compter de 9h le matin.

 Le club dispose de 4 places réservées uniquement pour les enfants de son club pendant les 8 jours qui précèdent l'ouverture du lien. Le DE devra communiquer la liste au CD56 avant l'ouverture des inscriptions.

Saisie des résultats « PLATEAU »: A faire directement au cours du déroulement de l'étape sur l'excel transmis par le CD56 avec la liste des participants, par le club organisateur, sous peine de non versement de l'aide.

A l'issue de l'étape, renvoyer le tableau excel au CD56 avec le nombre de victoires/défaites des enfants afin de pouvoir en fin de saison récompenser les plus assidus et les départager.

Quel effectif?

Nombre de	Nombre d'enfants maximum			
terrains	Rouge	Orange	Vert	Ados
2	16	10	8	8
3	24	15	12	12
4	32	20	16	16
5	40	24	20 à 24	20 à 24
6	48	32	32	32

POINT D'ATTENTION

Seuls les enfants référencés du niveau de couleur ORANGE seront retenus, idem pour l'âge de l'enfant (exemple : 1 enfant de 11 ans NC n'est pas pris en compte).

Combien de courts

Minimum 2 courts.

Qui encadre

L'enseignant professionnel du club d'accueil (salarié par le Comité pour l'action) assisté d'un CQP-ET, de bénévoles du club, de jeunes du club, de parents, avec la présence fortement conseillée d'un assistant de jeu par terrain. Il est possible que l'encadrement soit assuré par un CQP-ET (sous tutelle d'un DE), mais pas par un bénévole. Dans cette situation l'action ne sera pas subventionnée par le comité.

Formats de jeux et de terrain

2 matchs en double + minimum 3 matchs en simple sur GRAND terrain. Pour le « jeune » inscrit individuellement, l'organisateur de l'étape aura la liberté de composer les équipes soit par tirage au sort ou par affinité des participants.

> 1 set en 3 jeux gagnants (Jeu décisif à 2/2)

Objectif: minimum 5 matchs /enfant.

> Balle orange

Pour le bon déroulement du plateau, n'oublions pas la charte du joueur de Tennis!





